



CP 111

LES NÉGOCIATIONS SECTORIELLES POUR LE SECTEUR DU MÉTAL AU PLUS BAS !

15 JUIN 2023

Le 15 mai, les partenaires sociaux ont entamé des négociations dans l'industrie métallurgique afin de parvenir à un accord sectoriel pour la période 2023-24.

Après quatre cycles de négociations, les pourparlers ont été interrompus le 15 juin à l'initiative de la fédération patronale Agoria.

Agoria ne disposait pas d'un mandat suffisant pour conclure un accord.

Cela signifie qu'il n'y a toujours pas d'accord dans le secteur sur, entre autres, le pouvoir d'achat, la fin de carrière, la mobilité et la formation, ni sur toutes les conventions temporaires qui expirent le 30 juin 2023.

Le front commun déplore qu'aucun accord n'ait encore pu être conclu. Les travailleurs du secteur restent dans l'incertitude sur ces questions.

Bien que les syndicats s'efforcent de tout mettre en œuvre pour faire des propositions concrètes et sérieuses afin que les 2 bancs se rencontrent, Agoria ne dispose pas, à ce jour, de mandat pour poursuivre les discussions. En conséquence, un accord sectoriel acceptable pour les travailleurs semble impossible au terme du 4ème tour de ce 15 juin.

Le banc syndical devra dès lors réfléchir à des réactions dans le secteur pour faire entendre la voix des travailleurs. Le **28 juin**, nous essayerons une dernière fois de parvenir à un accord.